

COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Bureau restreint du 7 février 2024

Président : M. Michaël TALAVERA

Présents : MM Ahmed BEN BOUAZZA - Fabien DURANTE-MALVY - Driss EL BANE - Grégory VILAIN

COMMUNICATIONS GENERALES

Agressions des arbitres

La CDA tient à alerter les différentes composantes du football Héraultais de l'évolution des agressions subies par les arbitres.

Au-delà des agressions physiques (crachats, coups) et verbales (insultes, menaces) habituelles, la CDA observe des comportements déviants en dehors des terrains.

La CDA a parfaitement conscience des moyens mis en avant par le Comité de Direction et espère qu'une prise de conscience générale permettra aux officiels de continuer à prendre du plaisir sur le terrain.

Manquements au Règlement Intérieur de la CDA

Les manquements des arbitres ne pourront jamais justifier les agressions évoquées dans le point précédent.

La CDA attend néanmoins un comportement irréprochable de la part de ses arbitres et stagiaires.

Un constat est sans appel : plusieurs arbitres se permettent d'arriver sur les stades avec beaucoup de retard et/ou en tenue négligée. De plus, de nombreuses absences sont gérées « en direct » par le pôle des désignations qui fait de son mieux pour couvrir la totalité des rencontres.

Conformément au Règlement Intérieur de la CDA, les arbitres continueront à recevoir une demande officielle d'explication après toute infraction constatée. En cas d'absence de réponse ou de justification non recevable les mesures administratives seront appliquées.

La minorité ne respectant pas la fonction ne doit pas nuire à la grande majorité des arbitres qui donne aujourd'hui grande satisfaction à la CDA.

Le Président,
Michael Talavera

Le secrétaire,
Fabien Durante-Malvy